

La Compagnie se réserve le droit de demander toute autre exigence jugée nécessaire pour l'étude du dossier, et ce à tout moment.

Statut/type de permis	Produit	Admissibilité	Exigences particulières
Résident permanent :			
	Vie Maladies graves Avenant invalidité	Dès l'arrivée au Canada	• Si au Canada depuis moins d'un an, un paramédical et un profil sanguin incluant analyse d'urine ainsi que les tests hépatiques B et C seront requis. (Adultes seulement)
Résident non permanent :			
Permis de travail ouvert ou lié à un employeur pour les occupations de classification FEER 0 et 1	Vie Maladies graves Avenant invalidité	• Dès l'arrivée au Canada • Montant maximum : - Vie: 5 000 000\$ - MG: 500 000 \$ - Avenant invalidité : 3500\$ avec période d'indemnisation de 2 ans avec option sans garantie seulement sous réserve d'une demande de résidence permanente	• Si au Canada depuis moins d'un an, un paramédical et un profil sanguin incluant analyse d'urine ainsi que les tests hépatiques B et C seront requis. (Adultes seulement) • Copie du permis de travail valide pour au moins 3 mois. • Copie de la demande de résidence permanente requise pour avenant invalidité
Permis de travail ouvert ou lié à un employeur pour les occupations de classification FEER 2 et 3 Programme de Candidats des Provinces (PCP) Certificat de sélection du Québec (CSQ)	Vie Maladies graves Avenant invalidité	• Dès l'arrivée au Canada • Montant maximum : - Vie: 2 000 000\$ - MG: 250 000 \$ - Avenant invalidité* : 1 000\$ avec période d'indemnisation de 2 ans avec option sans garantie seulement sous réserve d'une demande de résidence permanente.	• Si au Canada depuis moins d'un an, un paramédical et un profil sanguin incluant analyse d'urine ainsi que les tests hépatiques B et C seront requis. (Adultes seulement) • Copie de la lettre d'acceptation au Programme des Candidats des Provinces ou de Certificat de Sélection du Québec. (Si applicable) • Copie du permis de travail valide pour au moins 3 mois • Copie de la demande de résidence permanente requise pour avenant invalidité. * Pour ceux détenant un CSQ ou un PCP, vous êtes éligible jusqu'à 3 500 \$ avec une période d'indemnisation de 2 ans avec l'option sans garantie seulement sous réserve d'une demande de résidence permanente.
Permis de travail ouvert ou lié à un employeur pour les occupations de classification FEER 4 et 5 Permis de travail post diplôme	Vie Maladies graves Avenant invalidité	• Dès l'arrivée au Canada : • Montant maximum : - Vie: 1 000 000 \$ - MG : 100 000\$ - Avenant invalidité : 1 000 \$ avec période indemnisation de 2 ans avec option sans garantie seulement sous réserve d'une demande de résidence permanente.	• Si au Canada depuis moins d'un an, un paramédical et un pro il sanguin incluant analyse d'urine ainsi que les tests hépatiques B et C seront requis. (Adultes seulement) • Copie du permis de travail valide pour au moins 3 mois. • Copie de la demande de résidence permanente requise pour avenant invalidité

Statut/type de permis	Produit	Admissibilité	Exigences particulières
Conjoint à charge de résidents temporaires ou permanents	Vie	• Dès l'arrivée au Canada • Montant maximum : - Vie: 1 000 000 \$ (100% du montant du conjoint jusqu'à un maximum de 1 000 000 \$)	• Si au Canada depuis moins d'un an, un paramédical et un profil sanguin incluant analyse d'urine ainsi que les tests hépatiques B et C seront requis. (Adultes seulement)
	Maladies graves	- MG: 100 000 \$ (100% du montant du conjoint jusqu'à un maximum de 100 000\$) • Aucun bénéfice permis sauf avenant Maladies graves	
	Avenant invalidité	Non éligible	
Enfants à charge de résidents temporaires ou permanents	Vie	• Dès l'arrivée au Canada • Montant maximum : - Vie : 250 000 \$ (100% du parent jusqu'à un maximum de 250 000 \$)	
	Maladies graves	- Considération individuelle selon le statut du parent pour montant plus élevé - MG: 100 000 \$	
Aide familiale /Nanny	Vie	• Dès l'arrivée au Canada • Montant maximum : - Vie: 500 000 \$ - MG: 100 000 \$	• Si au Canada depuis moins d'un an, un paramédical et un profil sanguin incluant analyse d'urine ainsi que les tests hépatiques B et C seront requis. (Adultes seulement) • Copie du permis de travail valide pour au moins 3 mois. • L'assuré doit être propriétaire de son contrat.
	Maladies graves	• Aucun bénéfice permis sauf avenant Maladies graves	
	Avenant invalidité	Occupation non admissible	
Permis d'étude	Vie	• Dès l'arrivée au Canada • Montant maximum : - Vie: 250 000 \$ • Aucun bénéfice permis	• Si au Canada depuis moins d'un an, un paramédical et un profil sanguin incluant analyse d'urine ainsi que les tests hépatiques B et C seront requis. (Adultes seulement) • Copie du permis d'étude.
	Maladies graves et Avenant invalidité	Non éligible	
Réfugié	Vie	• Dès l'arrivée au Canada • Montant maximum : - Vie: 250 000 \$ - MG: 100 000 \$	• Si au Canada depuis moins d'un an, un paramédical et un profil sanguin incluant analyse d'urine ainsi que les tests hépatiques B et C seront requis. (Adultes seulement) • Copie de la lettre d'acceptation comme personne protégée au Canada.
	Maladies graves	• Aucun bénéfice permis sauf avenant Maladies graves	
	Invalidité	Non éligible	
Citoyen étranger :			
	Tout produit	Non éligible	